

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18675 - 72ÈME ANNÉE

Mobilisation des communistes pour le vote Mélenchon, premier meeting régional demain à Saint-Pierre

Présidentielle : le PCR à fond dans la campagne

Parmi tous les candidats, un seul s'est engagé à changer la Constitution par une Assemblée Constituante. Celle-ci devrait permettre au peuple réunionnais de faire respecter son droit à la RESPONSABILITÉ au sein de la République. Ce candidat est Jean-Luc MÉLENCHON.

Le PCR lance donc un appel :

VOTEZ
Jean-Luc MÉLENCHON

dès le 23 avril 2017.

Il nous faut une Assemblée délibérante avec des pouvoirs élargis et un fonds de développement régional.

NOU LÉ PA PLIS, NOU LÉ PA MWIN, RESPEKT ANOU !

Depuis dimanche, le Parti communiste réunionnais s'est engagé à fond dans la campagne présidentielle. Il soutient la candidature de Jean-Luc Mélenchon, le seul à porter un projet capable de changer le cadre actuel grâce à l'engagement d'aller vers une 6e République par l'élection d'une Assemblée constituante. Le premier temps fort aura lieu demain à Saint-Pierre, salle Colibri : tous au meeting pour faire gagner la responsabilité des Réunionnais.

Le PCR a réuni samedi un Comité central élargi pour décider de sa position pour l'élection présidentielle. La décision a été unanime : soutien à la candidature de Jean-Luc Mélenchon. Ce dernier est en effet porteur du projet

de 6e République. Ce changement de fond en comble de la Constitution est en effet le moyen qui permettra à La Réunion de faire évoluer un cadre figé depuis 70 ans, et qui n'arrive plus à répondre aux défis actuels et à venir. L'analyse de la

situation à La Réunion fait en effet apparaître des indicateurs très inquiétants, qui classent La Réunion comme un département « socialement hors-norme », selon une étude conjointe du Conseil général et de l'INSEE.

Franchir une nouvelle étape

Pour élaborer cette nouvelle Constitution, Jean-Luc Mélenchon propose l'élection d'une assemblée constituante. La dernière fois qu'une telle instance a siégé, c'était à la suite des élections d'octobre 1945. C'est cette assemblée constituante qui avait débattu et adopté à l'unanimité la proposition de loi qui a mit fin le 19 mars 1946 au régime colonial en Guadeloupe, Guyane, Martinique et à La Réunion. Elle avait donc permis un changement décisif. C'est le même type de changement dont a besoin La Réunion estime le PCR, ce qui explique son choix de soutenir Jean-Luc Mélenchon.

La décision du Comité central a été annoncée dimanche soir à la télévision par Yvan Dejean, porte-parole du PCR. Elle a été confirmée par un communiqué diffusé le soir même et qui précisait notamment ceci :

« L'élection du Président de la République Française peut être l'occasion pour notre peuple de franchir une nouvelle étape de son histoire : avoir enfin le droit d'assumer la responsabilité de la gestion de notre pays pour élaborer collectivement et mettre en œuvre une politique de développement durable de La Réunion et de co-développement régional solidaire avec les pays de la zone Océan Indien.

Le Parti Communiste Réunionnais se bat pour faire respecter ce droit fondamental depuis sa fondation par Paul Vergès en 1959. Plus que jamais, il souhaite qu'à l'occasion de cette élection présidentielle de 2017 se construise un rassemblement sans exclusive de toutes les forces vives du pays pour atteindre cet objectif.

Parmi tous les candidats, un seul s'est engagé à changer la Constitution par une Assemblée Constituante. Celle-ci devrait permettre au peuple réunionnais de faire respecter son droit à la RESPONSABILITÉ au sein de la République. Ce candidat est Jean-Luc MÉLENCHON ».

3 grands meetings régionaux

Depuis dimanche soir, le PCR est

donc entré en campagne. Cela se traduit par le début d'une série de 50 réunions de quartier, et des distributions de tracts dans toute l'île. Un grand meeting devait conclure cette mobilisation, mais compte-tenu de l'adhésion rencontrée à la décision du PCR, trois grands meetings régionaux seront finalement organisés.

Le premier se tiendra demain à 16 heures à Saint-Pierre, salle Colibri à Bassin-Plat. Le second aura lieu le

15 avril à Saint-Paul, restaurant chez Paul à Savanna, et le troisième le 19 avril à Sainte-Suzanne, Quartier Français.

Partout, les militants sont mobilisés pour faire avancer les propositions du PCR en rencontrant la population.

M.M.

Nouvelle action pour le vote Mélenchon à Saint-Denis

Le PCR à la rencontre de la population au Chaudron

Après le succès de l'opération de la veille devant Carrefour Sainte-Clotilde, des militants communistes de Saint-Denis ont poursuivi leur action hier au Chaudron. Aujourd'hui, ils seront au marché forain des Camélias.



Après l'entrée du parking de Carrefour, mercredi, des camarades de la section de Saint-Denis étaient hier soir au Chaudron pour une opération de distribution de tracts. Ils se sont placés près de la grande surface SCORE.

Comme la veille, leur action a obtenu un bon accueil de la population du Chaudron. Comme de nombreux Réunionnais, les habitants de ce quartier populaire de Saint-Denis subissent le choc des politiques qui se succèdent. Ces cinq dernières années, leur situation ne s'est pas améliorée. C'est pourquoi le besoin de changement se fait sentir. Le PCR propose d'aller vers la responsabilité, d'où son appel à voter Jean-Luc Mélenchon qui propose une nouvelle Constitution.

Ce matin, des militants communistes de Saint-Denis seront dans un autre quartier populaire. Ils ont rendez-vous avec la population au marché forain des Camélias. Nul doute que l'accueil sera aussi positif.

Samedi à 14h30, ils organisent une Conférence-débat à la Gare du Nord, sur le thème : 'le PCR appelle à prendre le bulletin de Mélenchon. Et vous ?'

Edito

Le gouvernement des États-Unis fait un nouveau pas vers la guerre

L'attaque de la ville de Khan Sheikoun a suscité une vive émotion dans le monde. Des dizaines de personnes sont mortes à la suite de l'inhalation d'un gaz. Pour Washington et ses alliés, cette tragédie est la conséquence de l'utilisation d'armes chimiques par la Syrie. Pour la Russie, officiellement présente sur le terrain à la demande du gouvernement syrien, la réalité est toute autre. Les avions syriens étaient engagés dans l'attaque d'un dépôt de munitions des rebelles. Le drame de Khan Sheikoun vient alors du fait que des armes chimiques étaient stockées dans cet entrepôt. Rappelons qu'en Irak et en Syrie, les djihadistes ont déjà utilisé des gaz de combat sans susciter la réprobation de Washington.

Rappelons que depuis 2014, l'armée syrienne ne dispose plus d'armes chimiques. Son arsenal a en effet été détruit sous le contrôle de la communauté internationale. La Russie s'étonne donc qu'un pays qui ne dispose pas d'une arme puisse être accusé de l'utiliser. Une enquête internationale est donc en cours pour établir les responsabilités. Mais Donald Trump a décidé d'utiliser ce drame pour renforcer l'implication de l'armée de son pays dans la guerre contre la Syrie. Au moment où il recevait Xi Jinping, le président chinois, il a ordonné une attaque surprise contre l'armée syrienne. Washington a avoué officiellement le tir de 59 missiles depuis des navires de guerre en Méditerranée. Loin d'être une réaction dictée sous le coup de l'émotion, cette décision vise à conforter l'implication de Washington dans la guerre en soutenant les opposants au gouvernement syrien.

En effet, les soupçons sont suffisamment étayés

pour que Sputnik annonce que « les États-Unis créent une base militaire américaine près de la ville d'Al-Hasaka, dans le nord la Syrie, à 70 kilomètres de la frontière avec la Turquie et à 50 kilomètres de la frontière avec l'Irak, informe le site d'actualité BasNews, proche du chef du Kurdistan irakien Mesud Barzani. Selon le média citant une source au sein des Forces démocratiques syriennes, les États-Unis ont déployé 800 soldats sur la base. Le but serait de fournir une aide américaine aux Forces démocratiques syriennes participant à l'opération visant à libérer Raqqa et de Deir ez-Zor. La base en question sera la plus grande base militaire américaine de Syrie, selon l'interlocuteur de Sputnik. La situation est inquiétante, car les Kurdes du Parti de l'union démocratique (considéré comme la base des Forces démocratiques syriennes) ont déclaré qu'ils comptaient ignorer les décisions prises lors des négociations actuellement en cours à Astana ». Cette situation inquiète Oya Akgönenç Mu isuddin, ex-députée du parlement turc, docteure en sciences politiques et chef du département des relations internationales de l'Université Ufuk d'Ankara. « Il est « impossible de protéger toujours Israël et de créer le Kurdistan parce que tel est le désir de Tel Aviv ». Cela pourrait aboutir à une reconfiguration de la région du Moyen-Orient » souligne-t-elle, « les pays se trouvant dans ou près de la région empêchent de réaliser une telle aventure. Voilà pourquoi, à mon avis, en créant une base militaire en Syrie, les Américains n'avancent pas vers la paix mais font un pas vers la guerre », a-t-elle conclu.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29

E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23

E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re

E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

L'insurrection malgache de 1947 – 1948 : la lourde responsabilité du gouvernement français -4-

Marius Moutet : « il faut occuper le terrain par la vieille méthode de Galliéni »

Après avoir évoqué la cruelle répression par l'armée française de la révolte déclenchée le 29 mars 1947 à Moramanga, la dernière partie de l'article d'Eugène Rousse intitulé « L'insurrection malgache de 1947 – 1948 : la lourde responsabilité du gouvernement français », donne un coup de projecteur sur le rôle décisif de Marius Moutet, ministre des Colonies de l'époque, dans cette tragédie qui fit officiellement 89.000 morts sur une population de 4 millions d'habitants. Lors du débat sur la fin du régime colonial en Guadeloupe, Guyane, Martinique et à La Réunion, ce ministre socialiste avait été un farouche opposant à la loi d'égalité promulguée le 19 mars 1946. L'année suivante à Madagascar, il a couvert toutes les exactions pratiquées par les forces de répression, encourageant par ces actes la torture subie par les patriotes malgaches, ainsi que le scandaleux procès de Tananarive en 1948 qui a débouché sur la condamnation à mort de plusieurs parlementaires de Madagascar, arrêtés en dépit de l'immunité dont ils bénéficiaient au titre de la loi. Les inter-titres sont de Témoignages.



Seconde Guerre mondiale terminée, il a conservé ce portefeuille de l'Outre-Mer français dans les cabinets Félix Gouin, Georges Bidault et Paul Ramadier jusqu'à la démission de ce dernier en novembre 1947.

L'attachement du ministre au vieux système colonial

On est fondé à penser que Marius Moutet n'était pas favorable aux évolutions qui devaient marquer l'Outre-Mer français après la guerre de 1939-45. Limitons-nous à trois faits qui se sont produits en 1946 et 1947.

1) Le 2 septembre 1945, a lieu la proclamation de l'indépendance de la République du Viet-Nam. Indépendance reconnue par le gouvernement français le 6 mars 1946. Cela n'empêche pas le bombardement de Haïphong les 20 et 23 novembre 1946 par trois navires de guerre français. Un bombardement qui fait 20.000 victimes et qui marque le début de la guerre d'Indochine, précédée normalement d'une courte période de négociation. Mais le 4 janvier 1947, Marius Moutet dé-

L'armée française a laissé derrière elle des champs de ruines, le ministre Marius Moutet couvrait ses exactions et les encourageait. (photo Agence Anta)

Pendant de longs mois, les responsables de l'administration coloniale française se sont obstinés dans leur tentative de rejeter sur le MDRM la responsabilité de l'insurrection de 1947 et 1948. Mais la vérité finira par s'imposer : les coupables sont à rechercher au sein de l'administration coloniale de la Grande Île et au sein du gouvernement français qui s'est constamment solidarisé avec son ministre

de la France d'Outre-Mer, Marius Moutet, auquel il nous faut consacrer une place dans le présent dossier.

On peut raisonnablement penser que le socialiste Marius Moutet, grande figure de la Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO), connaît bien les dossiers de l'Outre-Mer français pour avoir été ministre des colonies de juin 1936 à 1938 dans le cabinet Léon Blum. La

Témoignages

ORGANE DE COMBAT DES TRAVAILLEURS RÉUNIONNAIS

Bureau : 281 Route Nationale St-Denis
 prop. directeur : Dr R. Vergès N^{aité} G^{rice}
 directrice déléguée Dlle Rosanne Paüs N^{aité} G^{rice}

VENDREDI
8 OCTOBRE 1948

Bihebdomadaire paraissant mardi et vendredi
 n° : 389 — 5^m série
 Tirage : 6.400. abonnement mensuel : 25 frs

« Vous le savez, monsieur le Ministre de l'intérieur, la tournée de propagande que le général De Gaulle a effectuée dans le Sud-Est de la France, avec votre aide, est loin d'avoir été triomphale.

Les populations de Bastia, de Vizille, de Grenoble et d'ailleurs ont dénoncé, par leurs manifestations, le faux rôle de premier résistant dont il se pare, car le pays sait que le PREMIER RÉSISTANT C'EST LE PEUPLE DE FRANCE QUI S'EST BATTU ET A CHASSÉ L'ENVAHISSEUR.

André DUFOUR

DE GAULLE CHEF DE BANDE

a du sang Français
sur les mains

VOICI la relation des incidents sanglants de Grenoble (où trouva la mort Lucien Voitrain), telle que la fit à la tribune de l'Assemblée Nationale, le 21 septembre, notre camarade André Dufour, député de l'Isère :

« A la lecture de certains journaux parisiens on pourrait croire qu'il y a eu heurt entre communistes et partisans du RPF. Il est donc bon... de rétablir la vérité. Il est vrai que depuis plusieurs jours une contre-manifestation avait été prévue par plusieurs organisations de Résistance et démocratiques de la ville, notamment par le parti radical-socialiste. Cette ma-

LE SCANDALEUX PROCÈS DE TANANARIVE

LES PROCÉDÉS DE LA GESTAPO à Madagascar

« Le peuple de France ne veut pas
d'un assassinat légal ».

TÉMOIGNAGES a écrit que le procès des parlementaires malgaches a commencé et se poursuit dans une atmosphère de haine et de vengeance.

Aussitôt un des valets de plume, « à quatre pattes » devant les écuelles débordantes des esclavagistes locaux, de glapir furieusement :

« Témoignages s'insurge contre ce procès qui commencent à égarer lui dans la haine

SCANDALE DES SECOURS AUX SINISTRES

UNE COMMISSION D'ENQUÊTE
S'IMPOSE

DE toutes les communes où les rats gros-ventre sont au pouvoir, nous parvenions des lettres indignées de sinistrés totaux qui n'ont touché aucun secours alors que des sinistrés partiels et même des non-sinistrés ont « palpé » injustement de grosses sommes accordées par les petits-copains réactionnaires.

D'après les protestations qui nous sont parvenues, c'est à St Denis qu'il y eut sous ce rapport le plus de malpropretés (ce qui ne peut étonner personne).

Mais quand nous disons St Denis, il ne

Extrait de Témoignages du 8 octobre 1948, notre journal était le seul à informer les Réunionnais sur la réalité de la situation à Madagascar.

clare : « Avant toute négociation, il est aujourd'hui nécessaire d'avoir une décision militaire ». La France se trouve alors engagée dans un ruineux conflit, qui ne s'achèvera que le 8 mai 1954.

2) Le 14 mars 1946, se déroule à l'Assemblée Nationale le débat relatif à la transformation des « quatre vieilles colonies » en départements français. À la surprise générale, Marius Moutet déclare : « Pour les vieilles colonies il ne peut y avoir de législations différentes de celles de l'Algérie ». Il exprime ainsi sa volonté de ne pas traiter les Guyanais, les Guadeloupéens, les Martiniquais et les Réunionnais à égalité avec les citoyens français et de s'opposer au combat de ces derniers pour la décolonisation de leur pays.

3) À Madagascar, Marius Moutet nommé en mai 1946 au poste de Haut-Commissaire Marcel de Coppet, un haut fonctionnaire auquel il a une totale confiance et qui, comme lui, a adhéré à la SFIO en 1920. Partisan farouche du maintien dans la Grande Île du régime colonial, il n'hésite pas à faire du Haut-Commissaire l'exécutif sur place de toutes ses volontés. Le 9 octobre 1946, rappelons-le, il adresse à De Coppet le télégramme suivant : « Il faut abattre le MDRM par tous les moyens ». Il n'ignore sans doute pas qu'il demande ainsi au représentant de la France à Tananarive de violer

la Constitution d'octobre 1946, dont le préambule est clair : « La République n'emploiera jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple ». C'est, au demeurant, des forces armées supplémentaires pour Madagascar qu'il réclame au Président du Conseil, Paul Ramadier.

Début avril 1947, Marius Moutet demande à De Coppet de faire procéder à l'arrestation des 5 parlementaires malgaches présents dans l'île. Là encore, il ne peut ignorer qu'il viole la Constitution française, qui prévoit expressément que toute arrestation de parlementaire ne peut avoir lieu avant la levée de leur immunité. Ce qui lui a valu d'ailleurs « une plainte en forfaiture retenue par le Parquet » mais probablement enfouie ensuite dans les tiroirs du ministère de la Justice...

En vue sans doute d'amener Marius Moutet à abandonner ses fantasmes en matière de politique coloniale, Marcel de Coppet lui adresse en juillet 1947 le rapport suivant, dont voici de courts extraits :

« La première constatation que la révolte malgache aura permis de faire, c'est que le sentiment patriotique des Malgaches est profondément ancré, non seulement dans l'âme des élites de ce pays, mais aussi dans les couches sociales les plus humbles. (...) Ce sentiment patriotique a pris racine dans le sol même de la terre des ancêtres. (...) On peut affirmer, sans risque d'er-

reur, que toute la population autochtone de Madagascar aspire à l'indépendance totale de la patrie malgache. (...) On peut également avancer qu'il n'est pas de force matérielle, de domination oppressive (...) qui puissent jamais contraindre les Malgaches à renoncer à leur idéal car, à leurs aspirations patriotiques, ils ont fait par avance le sacrifice de leur vie. On ne vient pas au bout d'un sentiment national populaire par la violence. L'indépendance de Madagascar sera, quoi qu'il arrive ».

Volonté de massacrer tous les opposants

En dépit de ce courageux rapport, Marius Moutet s'obstinera à violer les institutions de la République. Ainsi, le 16 juillet 1947, il télégraphie au Haut-Commissaire : « Poussez les magistrats à faire leur devoir et ceux qui ne le font pas, signalez-les moi. Je suis prêt à les envoyer devant le Conseil Supérieur de la Magistrature ».

Une semaine plus tard, le 24 juillet 1947, Marius Moutet fait devant le Conseil de la République cette déclaration stupéfiante : à Madagascar, « il faut occuper le terrain par la vieille méthode de Gallieni, qui a fait ses preuves... ». Marius Moutet exprime ainsi sa volonté de

massacrer tous les opposants à sa politique coloniale, en violation de l'engagement pris par la France à San-Francisco le 26 juin 1945 de « tenir compte dans ses colonies des aspirations politiques des populations ».

Un mois après l'envoi de ce télégramme, du 14 au 17 août 1947 se tient à Lyon le Congrès socialiste, dont voici un extrait de la résolution finale : « Le Congrès condamne plus que jamais le vieux système colonial... qui n'avait pour but que l'exploitation des terres et des peuples ».

La résolution du Congrès socialiste allait-elle conduire Marius Moutet à renoncer à sa politique coloniale et à son désir d'éliminer définitivement le MDRM de la scène politique ? La réponse est non !

Le soutien de Marius Moutet au tortionnaire Baron

Non, parce qu'informé par son ami Gaston Deferre (en mission à Madagascar en juin 1947) des « méthodes scandaleuses » utilisées par le Chef de la Sûreté Baron pour bâtir le dossier qui devait justifier l'arrestation, puis le jugement des responsables du MDRM par la Cour criminelle de Tananarive, il n'eut pas un seul mot pour condamner le tortionnaire Baron, qui put en conséquence continuer à torturer et à faire torturer tous les Malgaches convoqués comme témoins ou inculpés au siège de la Sûreté à Tananarive.

Pire, lorsque fin juin Baron, inquiet après le passage de Gaston Deferre à la Sûreté, proposa sa démission, le ministre intervint pour qu'il reste à son poste sous le prétexte que le départ de Baron aurait provoqué une explosion de colère chez les Européens ; explosion de colère pouvant tourner à l'émeute à Tananarive. Baron put donc ficeler



Avant de quitter Moramanga, la délégation réunionnaise invitée aux célébrations du 70e anniversaire de la révolte de 1947 a visité le cimetière où sont enterrés dans des fosses communes les patriotes malgaches fusillés dans des wagons par l'armée française.

le plus important dossier présenté par l'accusation lors du « honteux procès » des parlementaires malgaches, considéré à juste titre comme une « affaire Dreyfus à l'échelle d'un peuple ».

Il faut savoir que Baron a été muté à Paris au ministère de l'Intérieur fin 1947, après la démission du cabinet Ramadier. Il n'y est toutefois pas resté, rappelé à Madagascar par des « amis » qui tenaient à lui exprimer leur gratitude en lui offrant un poste important à la tête d'une grande compagnie coloniale. Une telle récompense se passe évidemment de commentaires.

L'histoire de Madagascar est aussi l'histoire de notre pays

Avant de refermer ce dossier relatif à l'insurrection malgache de 1947-48, je crois devoir dire que mon seul souci en évoquant ce douloureux événement de l'immédiat après-

guerre a été d'apporter ma contribution à l'appropriation de leur histoire par les Réunionnais. Car l'histoire de Madagascar est aussi l'histoire de notre pays. Les échanges entre ces deux îles si proches géographiquement ont été tellement fréquents et importants au cours des derniers siècles, qu'aujourd'hui, la culture créole réunionnaise est fortement imprégnée de culture malgache. Ce constat doit nous inciter à être très attentifs au renforcement de la coopération solidaire entre nos deux pays. Notre avenir comme celui de Madagascar en dépend.

Eugène Rousse

In kozman pou la rout

« In tomat pouri i gate in panyé »

Sa sé in n'afèr mi koné dopi étan jenn, pars mon papa té i plant tomate é li té i domann son bann travayèr épi son bann garson pou fé bien atansyon kan l'aprè triye lo tomate. Tansyon pangar té i mète tomat piké dann panyé, pars zordi li lé piké, domin li lé gaté, aprèdomin li fane son lo kontaminé dsi tout lo panyé. Sa sé lo sans prop si i pé di konmsa. Atèr lo asans figiré i konsèrn la vi sosyal : in z'élèv i ravaz, sé in klas k'i ravaze. In moun finyan dann in l'antropriz é sé in l'antropriz k'i koul. In transportèr voyou é sé lo transpor k'i trink. In politisyen koronpi é sé tout bann politik k'i pran pou z'ot grade. Alé ! Mi espèr zot va fé travaye z'ot koko la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Billet philosophique

« Pour une responsabilisation citoyenne »

On a eu ces derniers jours de nouvelles illustrations dans la société civile réunionnaise de la volonté exprimée par de nombreux compatriotes d'être fidèles à leurs ancêtres combattants de la liberté. Cette fidélité fait partie de la culture de la pensée réunionnaise héritée notamment du maronage, à ne pas oublier !

Une illustration de cette philosophie réunionnaise nous a été donnée par exemple le jeudi 30 mars à la mairie de Saint-Denis, lors d'une conférence du Frère dominicain Daniel Picard sur les combats des quelque 200 Réunionnaises ayant rejoint les Forces Françaises Libres pendant la Seconde Guerre mondiale pour « libérer la France de la barbarie nazie ». À cette occasion, le conférencier a notamment souligné que « trop de silence a couvert les combats de ces femmes », dont « la plupart sont encore écartées de la liste des combattants de la Résistance ».

Or, outre « les épreuves souvent très pénibles qu'elles ont subies » durant cette lutte de libération, elles ont aussi été « victimes d'un mépris ignoble » de la part des collaborateurs français du nazisme à La Réunion. D'où l'hommage chaleureux qui leur a été rendu en fin de séance par le public, qui a notamment ovationné deux d'entre elles présentes dans la salle : Andrée Payet et Marguerite Jauzelon.

Les violences du pouvoir néo-colonial français

Une autre illustration de la fidélité aux combats de nos ancêtres anti-colonialistes a été donnée le 29 mars au Port, où une cérémonie a eu lieu en hommage aux combattants malgaches qui se sont battus en 1947 et 1948 pour la libération de leur pays et dont plus de 100.000 ont été massacrés par l'État français. Des représentants du PCR ont soutenu cette cérémonie ainsi que la conférence organisée par la Fédération des Entités Œuvrant pour Madagascar (FEO Madagasikara) pour rappeler la gravité de ce crime colonial contre l'humanité. Autre exemple de la culture de



Un public nombreux et enthousiaste au 1er Festival du Film Militant.

notre mémoire : la magnifique pièce de théâtre de Sully Andoche intitulée « Métsyé Dijoux » présentée par la Compagnie Cyclones Production jusqu'à ce vendredi 7 avril au Théâtre Sous les Arbres au Port, où le comédien Nicolas Givran joue le rôle d'un nervi au service des fraudeurs dans les années 60. Un spectacle suivi par des échanges très intéressants avec l'historien Loran Hoarau sur les violences du pouvoir néo-colonial français contre les combattants réunionnais de la liberté dans les années 60-70.

« Une construction collective de la décision politique »

Tout cela nous amène à parler d'un événement symbolique organisé les 1er et 2 avril à Yourtes en Scène (Saint-Leu) par ATTAC Réunion et La Lanterne Magique : le 1er Festival du Film Militant, avec la projection de 6 films rebelles consacrés aux

graves problèmes économiques, sociaux, environnementaux, culturels et institutionnels liés au système barbare capitaliste. Et face à ces problèmes, de nombreux appels ont été lancés par les organisateurs comme par des participants au festival à s'engager pour militer en faveur d'un autre système, vraiment humain et démocratique.

Ce fut le cas par exemple dans le film « J'ai pas voté », où plusieurs philosophes ont pris la parole « pour une responsabilisation citoyenne » et « pour une construction collective de la décision politique ». Cela conforte le combat des communistes réunionnais qui se battent pour un rassemblement sans exclusive en faveur d'une réforme statutaire respectant le droit du peuple réunionnais à la responsabilité dans la gestion de son pays par une nouvelle Constitution de la République.

Roger Orlu

Oté

Lo néokolonyalis, in n'afèr i détrui anou « promyé morso »

Késtyon/répons dsi lo néo

La Rényon, konm ni di, i viv dann in réjime néokolonyal é sa i anpèsh anou dévlo nout prodiksyon intèryèr. Sé sak ni di, malgré 71 z'ané la loi départman fransé. Konm zot i koné sé lo diznèf mars 1946 ké loi la lété voté par l'asanblé nasyonnal konstityant.

Kosa i fé dir anou sa : in l'ébzanp par nout komèrs avèk déor

Solon lé shif sèrvs bann doine La Rényon, ni éspòrt, sa i vé dir ni vann bann péi déor, pou mèm pa sink san milyon l'éro. Touzour solon lo shif sèrvs lé doine, ni inport, s i vé dir niashète avèk bann péi déor, sink milyar sète san milyon l'éro. Donk lo l'inportasyon lé plis dis foi pli inportan ké lo l'éspòrtasyon. Sa i vé dir nout balans komèrsyal lé dézékilibré é pliské é sé nou k'i pèye la faktir. Mazine azot in l'antropriz i ashète dis foi plis ké li van : la fayite i atrap ali vitman vitman.

Kisa i produi la plivali, donk lo siplémann valèr ?

La pli vali kosa i lé ? Dizon ou i ashète bann matyèr promyèr. Dann in l'antropriz ou i transform sa dann bann produi nana plis valèr pars na kant mèm travaye ladan é sé bann travayèr ké la donn lo matyèr promyèr plis la valèr. Donk sé zot la fé la plivali é ni pé apèl sa lo siplémann valèr.

Dann lo ka l'inportasyon, travaye kisa ni pèye

Ni pèye lo travaye bann travayèr la fabrik bann produi la. Si lo produi i sort La Frans ni pèye travaye bann travayèr fransé, pa solman mé sa osi, an parmi. Si lo produi i sort l'almagn, lé parèy. Lé parèy galman pou tout bann z'inportasyon. Donk si ni ashète plis dis foi plis ké ni éspòrt é bin ni pèye travaye lé z'ot é pa travaye rényoné.

Koman ni pé donn travaye kréol dann in ka konmsa

Dizon lé kaziman inposib si ni dévlo pa nout prodiksyon intèryèr é si ni éspòrt pa plis ké sak ni koné osinonsa si olèrk inporté ni gingn produi plis isi. In l'égzanp : l'otonomi énzèztik. Si nou l'avé suiv Paul Vergès dann sète afèr la. Nou noré inport moins pétrol épi produi pétrolyé donk nou té i pé dé fé l'ékonomi plizyèr santène milyon l'éro... é nou n'ora pi donn kréol travaye pou la valèr nou la konomizé.

« In n'afèr a suiv »

Justin